

1) Le risque routier en moto / le comportement en présence d'un accident

En 2014, les motocyclistes constituent 18% des tués sur la route, avec une mortalité des motards qui a baissé de 1% en 1 an, une des rares catégories d'usagers à ne pas enregistrer de hausse.

Le pic d'accidentalité est enregistré entre 25 et 49 ans, mais les risques d'accidents mortels sont importants jusqu'à 70 ans.

Le risque d'être tué en ville est plus important pour les usagers de motos légères (54%).

Près de la moitié des motards tués (47%) le sont lors de la belle saison (entre juin et septembre).

- **5419 blessés hospitalisés**
- **625 décès**

A kilométrage égal un conducteur de moto a 20 fois plus de risque d'être tué qu'un automobiliste.

Les catégories dont les chiffres s'améliorent en 2015 sont les motards, les cyclistes et les piétons. Tous enregistrent une baisse de leur mortalité. Chez les cyclistes elle recule de 6,3 % (-31 décès), chez les piétons de 6,2 % (-10 décès) et chez les motards de 1,8 % (-11 décès).

Les motocyclistes morts sur la route (*) :

- **un tiers meurt dans des accidents sans autre usager impliqué**
- **2 décès sur 3 ont lieu en rase campagne**
- **dans 9 cas sur 10 sur route sèche**
- **93 % des tués sont des hommes**
- **1 motocycliste tué sur 5 a moins de 25 ans**

C'est dans les 6 premiers mois après l'obtention du permis, ou dans les 6 premiers mois de reprise de la moto après une longue interruption de pratique que le risque d'accident mortel à moto est le plus élevé.

Gravité

Du fait de l'absence d'une carrosserie, le motocycliste ne bénéficie d'aucune protection. En conséquence, il existe un risque corporel à chaque accident, à chaque accrochage. De plus, la gravité de l'accident est fonction de la vitesse or les vitesses pratiquées par les motocyclistes sont nettement supérieures à celles

pratiquées par les automobilistes.

Ainsi, de nombreux blessés sont susceptibles de garder des séquelles invalidantes.

Parmi les lésions les plus graves on trouve :

- **la tête (lésions cérébrales, traumatisme crânien)**
- **les membres inférieurs (lésions orthopédiques avec amputation d'un membre parfois)**
- **la colonne vertébrale (les lésions de la moelle épinière : paraplégie ou tétraplégie)**

Comportement en présence d'un accident

Les gestes d'urgence :

- **PROTEGER**
- **ALERTER**
- **SECOURIR**

Protéger : Signaler l'accident aux autres usagers pour éviter un sur-accident. De nuit essayer d'éclairer l'accident.

Alerter : Police ou Gendarmerie, lorsqu'on arrive le premier le plus rapidement. Sinon passer avec prudence pour ne pas encombrer inutilement les lieux.

Secourir : Porter secours aux blessés.

Les gestes dangereux :

- Donner à boire à un blessé.
- Déplacer un blessé, (sauf nécessité immédiate : incendie,...)
- Enlever son casque à un motocycliste